



Mulhouse, lundi 25 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01987**Cloturant l'avis n° FR/2024/00520**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Fin d'atterrissement**Rétablissement du chenal de navigation****Retour aux conditions normales de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 25/03/2024 à 08:30**o **Canal de Colmar**

entre les pk 11,200 (Colmar) et pk 11,300 (Colmar)

Commentaire :

Les travaux de dragage/reprofilage en cours ont permis de libérer le chenal de navigation et se poursuivent en bordure.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Service(s) à contacter :

UT Rhône au Rhin Sud, 14 Rue de l'Est, CS 31107, 68052 MULHOUSE

Tél : 0389452914

Date limite d'affichage :

26/03/2024

Chef d'Unité

Signé

Nicolas SCHOLTUS